

Délibération : 2019-CS5-061

### Conditions d'accès des professionnels aux déchetteries au 1<sup>er</sup> janvier 2020

#### Conditions générales

L'accès aux déchetteries est interdit aux véhicules dont le PTAC est supérieur à **3,5 tonnes**

L'achat d'une carte donnant accès à toutes les déchetteries gérées par le SYDED est <b>obligatoire</b>	45,00 € HT pour une durée de 12 mois
	12,50 € HT pour un seul passage

#### Conditions tarifaires

Type de déchets	Tarif	Quantité maximum acceptée
Cartons	Gratuit	20 m <sup>3</sup> /mois
Ferrailles	Gratuit	20 m <sup>3</sup> /mois
Verre	Gratuit	200 kg / mois
Cartouches d'encre (imprimante, fax)	Gratuit	200 kg / mois
Piles	Gratuit	200 kg / mois
Palettes - Caquettes	Gratuit	20 m <sup>3</sup> /mois
Encombrants / Bois usagés	30,00 € HT / m <sup>3</sup>	20 m <sup>3</sup> /mois
Végétaux	6,00 € HT / m <sup>3</sup>	Pas de limite
Gravats	25,00 € HT / passage	10 passages / mois
Huiles alimentaires	Gratuit	200 kg / mois
Déchets traités dans le cadre de la filière REP Eco-mobilier	Gratuit	20 m <sup>3</sup> / mois
<b>Déchets d'Equipement Electrique et Electronique</b>		
Gros Electroménagers et Ecrans	Gratuit	3 unités maximum par semaine
Petits Appareils en Mélange	Gratuit	Pas de limite
Lampes à décharges (néons, basse conso)	Gratuit	Pas de limite
<b>Déchets toxiques et dangereux assimilables à des déchets dangereux des ménages</b>		
DDS traités dans le cadre de la filière REP Eco-DDS	Gratuit	200 kg / mois
Batteries	Gratuit	200 kg / mois
Huiles minérales	0,13 € HT / kg	200 kg / mois
Acides	2,32 € HT / kg	200 kg / mois
Bases	1,81 € HT / kg	200 kg / mois
Pâteux	0,74 € HT / kg	200 kg / mois
Phytosanitaires	2,10 € HT / kg	200 kg / mois
Solvants	0,79 € HT / kg	200 kg / mois
Produits comburants	3,24 € HT / kg	200 kg / mois
Filtres à huile et à gasoil	0,64 € HT / kg	200 kg / mois
Emballages vides et chiffons souillés	0,83 € HT / kg	200 kg / mois
Aérosols	1,81 € HT / kg	200 kg / mois
Non identifiés	3,00 € HT / kg	200 kg / mois